

# COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION MATERNELLE DU MARDI 11 FEVRIER 2014

Pierre Garnier, enseignant en maternelle pendant 15 ans/ délégué SNUipp secteur éducatif depuis 7 ans, était le « directeur de séance », assisté d'Annie, membre du bureau ayant auparavant enseigné en maternelle.

Treize collègues faisaient également partie de la Commission, représentant les départements suivants: 06, 33, 39, 41 (2 collègues), 44, 49, 57, 59, 62, 69, 72, 77, 79.

Durant la matinée, Pierre et Annie nous ont exposé les nouvelles orientations envisagées par le Ministère. Point très positif: ces nouveaux programmes à venir s'appuient vraiment sur les travaux des chercheurs tels Rémi Brissiaud, Mireille Brigaudiot ou Evelyne Bouysse.

L'après-midi a été consacré à l'étude des nouveaux rythmes, avec un premier bilan national pour les écoles ayant fonctionné ainsi dès cette année et un aperçu des organisations envisagées pour toutes les écoles des départements représentés.

Le point a été également fait sur l'accueil des moins de 3 ans.

## I/REFONDATION DE L'ECOLE MATERNELLE:

### a/ Historique:

**Dans les textes de 2014**, la grande section de maternelle est de nouveau considérée en cycle 1. Ce qui est un grand changement.

Ceci est parti du constat que l'école maternelle s'efforce de réduire les effets des inégalités socio-culturelles mais qu'elle n'y parvient pas massivement. Elle demeure donc fortement inégalitaire. Cette école maternelle s'est, historiquement, beaucoup développée dans les **années 70**. Elle était alors considérée comme une école pré-élémentaire.

C'est **en 1989**, avec la politique des cycles, que la section des Grands se voit faire partie du cycle 1 **et** du cycle 2. La maternelle acquiert alors le statut d'une « vraie » école, d'où l'élaboration d'évaluations tendant à légitimer le travail effectué à l'école maternelle. Elle n'est pas obligatoire, mais considérée comme telle dès lors que les enfants y sont scolarisés.

Le paradoxe est qu'elle est considérée comme une vraie école mais que les moyens ne sont pas identiques à ceux de l'élémentaire (nombre d'élèves par classe élevé/formation adaptée insuffisante, voire inexistante/taux de remplacement faible...).

**Les années 2000** prouvent une pédagogie particulière (jeux, autonomie, expérimentations) avec l'accès aux fondamentaux comme objectif.

**En 2008**, c'est le renforcement de l'évaluation qui est le signe d'un bon avancement du travail effectué par l'élève.

### **Mai 2012:**

Le rapport d'Evelyne Bouysse marque tout le paysage actuel des réflexions pédagogiques. Il met en lumière la primarisation de la Grande Section avec une précocité de l'apprentissage du lire/écrire et l'évidence du langage comme préparatoire à l'écrit mais sujet hyper sensible.

Car, dans nos classes:

-**le langage** se réduit trop souvent à « parler ». Qu'en est-il de la formation spécifique aux situations de langage? De la possibilité matérielle de travailler en petits groupes de parole?

-Trop de fiches/papier-crayon (manque de formation initiale et continue qui pousse au repli sur d'anciennes pratiques ou sur l'utilisation de fiches clef-en-mains sur internet)

-Travaux formels ou documents considérés comme des contraintes administratives

-Perte de sens des jeux et réduction des ateliers de manipulation

-Manque de renouvellement des activités

Ce sont les enfants les plus fragiles qui pâtissent le plus de la primarisation de l'école maternelle.

### b/ Nouveaux programmes:

**2013/2014:** Pour l'élaboration des nouveaux programmes, l'institution fait appel aux

chercheurs (mis au placard jusqu'alors!) pour participer au Conseil Supérieur des Programmes.

Le groupe de chercheurs qui travaillent à une vraie refondation de la maternelle sont Mmes et M. BRIGAUDIOT, PASQUIER, PASSERIEUX, GARNIER. Leur optique est une école maternelle de qualité permettant la réduction des inégalités pour que les élèves issus de milieux socio-culturels fragiles soient hissés vers le haut.

Les remontées du terrain du SNUipp sont convergentes avec les constats du ministère.

A priori, les nouveaux textes élaborés devraient être prêts en...juillet 2014. Ce qui pose le problème de l'adaptabilité des collègues pour une appropriation de ces nouveaux programmes, du temps de concertation entre collègues de l'école et de la préparation matérielle pour être prêts en septembre 2014!

Aussi la Commission Maternelle SNUipp s'accorde t'elle pour demander au Ministère -une mise en place **progressive** l'an prochain

-une formation adéquate des enseignants

-des documents d'accompagnement avec des repères annuels

### **Voici les grandes lignes élaborées par le C.S.P.:**

-Recadrer ce cycle unique maternelle

-Equilibrer apprentissages et bien-être de l'enfant

-Préparer, sans les anticiper, les apprentissages vers l'élémentaire

-Viser ainsi les compétences de fin de G.S.

-En finir avec les 6 domaines d'apprentissage (considérés comme déséquilibrés), au profit d'axes forts (pas d'appellation encore):

\*Langage-stimulation et renforcement-

\*Culture de l'écrit

\*Situation plus particulière pour les élèves non francophones et/ou de culture différente

\*Eveil à la diversité linguistique -prise de conscience d'autres langues et cultures-

\*Numération et conscience du nombre-cf.travaux de Brissiaud-

\*Le « devenir élève »-socialisation et acceptation de la différence de chacun/pas d'image normative-

### **Le C.S.P. réfléchit aux programmes/évaluations/contenus.**

Ces nouveaux textes devraient comporter:

-des objectifs généraux

-des progressions annuelles

-des documents d'accompagnement pour la relation aux familles/l'usage du numérique/le rôle de l'enseignant/l'équilibre entre la spontanéité des enfants et la structuration des activités pour une consolidation des acquis

-des précisions sur les modes d'apprentissage pour les plus petits

-des feuilles de route pour les progrès en cours des élèves

Le but recherché est que les élèves ne soient plus dans le formalisme mais dans une dynamique des savoirs; qu'ils se ressaisissent de leurs acquis dans de nouveaux contextes.

En 2015, viendront les nouveaux programmes de C.P./C.E.1

En 2016, viendront les nouveaux programmes de C.E.2/C.M

En 2017, viendront les nouveaux programmes de liaison CM2-6ème/6ème à 4ème

### **c/Le point de vue de la Commission Maternelle:**

- ces nouveaux textes augurent une évolution très positive
- nécessité d'exposer aux parents d'élèves cette nouvelle façon de travailler

#### **Idées:**

\*D.V.D./ clefs U.S.B./photos pour montrer aux parents les activités pédagogiques ludiques et de manipulations menées en classe car presque plus de travaux sur fiches ou cahiers

\*Réunions parents-enseignants régulières

\*Docs de présentation de ces textes émanant du ministère mais ne constituant pas un moyen de contrôle de notre travail par les familles

-dans chaque département représenté, les délégués font état d'une grande déception par rapport aux programmes de 2008, donc d'une forte attente des collègues ainsi qu'à de l'inquiétude pour ceux de 2014

-comment les enseignants s'approprient-ils de nouveaux programmes? De manière partielle et souvent en fonction des exigences de leur I.E.N.! Ceci en raison des changements incessants et d'un manque criant de formation continue, notamment souvent en l'absence d'I.E.N. et de C.P.C. compétents en maternelle de la P.S.à la G.S.

-il faudra donc être vigilants sur les moyens mis en oeuvre pour que les I.E.N. soient cohérents avec ces nouveaux programmes et aident à leur mise en place dans toutes les écoles. Et s'ils pilotaient les écoles selon leurs spécialités(ZEP, élémentaire, maternelle)en observant cette mise en place, sans inspecter, donnant des outils et des moyens pédagogiques avec l'aide des C.P.C, en mutualisant les outils inter-circo., inter-départements?

En ce sens, on pourra s'appuyer sur la circulaire d'août 2013 concernant les I.E.N. Et la réforme maternelle. Les missions qui leur sont indiquées permettent d'exiger d'eux qu'ils soient des ressources pour la mise en place des programmes 2014.

-Aller visiter le site de l'I.A. 54 : un I.A. formidable a mis en lien des activités maternelle, des conseils liaison école/familles, des réflexions A.G.E.M. et les invitations filmées de Bouysse et Brigaudiot.

### **d/Des initiatives départementales présentées par les représentants de la Commission Maternelle:**

72: « les 24h du Mans »: 24h étalées sur une semaine pour présenter aux parents d'élèves toutes sortes d'activités et points rencontre-école autour du travail mené dans les classes maternelles.

69: « Semaine de la maternelle »: Grâce à leur I.E.N., M.Baglan, qui valorise l'image de la maternelle, conférence de Mme Bouysse pour tous les directeurs d'école élémentaire et tous les enseignants maternelle. Toutes sortes d'activités dont la création de tee-shirts « A l'école, on apprend », des sondages et une conférence de Presse à l'issue de la semaine.

62: « La semaine de la maternelle »: plusieurs lignes de travail proposées par l'I.E.N. dont l'une au moins devait être retenue dans chaque école. Dans l'une, l'expérience menée fut de faire appel au photographe de la Mairie qui fit des photos de classe pendant toute une semaine. La qualité des clichés et le regard du photographe sur l'école fut très apprécié. Ce reportage photos était affiché chaque matin pour les familles.

En Z.E.P.: Diverses activités complémentaires sur des temps de classe et hors temps scolaire avec des partenaires différents (crèches, centres socio-culturels), dont des expositions, des séances de poneys, des visites de parents pendant les temps de classe. Cette ouverture de sa classe aux parents, loin de constituer un jugement, permet une observation, voire une participation parentale qui amène une mutuelle compréhension et un bénéfice pour les élèves.

Nord: Dans une école ECLAIR, les interventions ponctuelles de parents d'élèves dans les classes sont fréquentes et régulières (cuisine, bibliothèque, arts-plastiques...).

69:Une classe passerelle de 2/3ans a été créée (avec le concours financier de l'E.N., de la C.A.F. et de la ville) pour accueillir les enfants très éloignés du milieu scolaire en raison d'un milieu

familial socio-culturel très fragile, non-francophone. Dans la classe, 1 enseignante, 1 puéricultrice, 1 éducatrice jeunes enfants et 1 A.T.S.E.M. s'occupent conjointement des T.P.S. Avec possibilité de les faire intégrer les classes de P.S. durant l'année.

## II/PRESENTATION DU DOCUMENT « LES REPERES POUR METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES », publié par EDUSCOL en octobre 2013:

Ce document est plutôt bien conçu.

Il propose:

- des suggestions de travail
- des points de vigilance
- des dérives à éviter

Par exemple, il indique que les A.P.C. ne doivent pas être uniquement des séances de maths ou de français mais des moments de jeux de société, de lecture de contes, d'activités sensori-motrices... liés ou non au projet d'école.

Les horaires peuvent être souples. On peut faire appel à des intervenants extérieurs.

Des outils intéressants sont présentés.

49: Demande massive de suppression des A.P.C., en l'état, globalement très mal vécues par les collègues épuisés par la mise en place des nouveaux rythmes (4,5 jours)

72: Le collègue s'insurge contre ces 2h/semaine d'A.P.C. qui, au départ, ont été retirées aux heures d'enseignement pour tous les élèves autres que ceux « en difficulté ». Ce qui, bien sûr, n'a pas compensé les suppressions de postes de RASED...

## III/ LES NOUVEAUX RYTHMES:

**11 décembre 2013:** Rapport d'étape ministériel très consensuel.

Le SNUipp s'en est démarqué car le compte-rendu ne reflétait pas toutes les difficultés de mise en place de cette réforme.

**12 février:** Contre-rapport du SNUipp avec Conférence de Presse.

\*En maternelle, le constat est largement négatif:

- pas adaptés à l'âge des enfants
- élèves très fatigués/absentéisme accru
- manque de repères quant aux adultes référents
- presque que de la garderie proposée

Tout cela va à l'encontre du projet ministériel car la fatigue est accrue (alors qu'il visait le bien-être de l'enfant) et le temps passé dans les locaux scolaires est plus long (alors qu'il recherchait un raccourcissement de la journée scolaire).

Seul point positif:

les enseignants apprécient les cinq matinées pour les apprentissages.

\*Quelques réussites pointées si:

- concertations réelles suivies d'engagement municipaux
- projets municipaux cohérents et de qualité
- accueil des 2/3ans avec une réflexion pour une transition entre les divers personnels et lieux pédagogiques

\*Des points noirs:

- collègues pas entendus/horaires imposés par les activités péri-scolaires
- grosses différences d'un département à l'autre, d'une commune à l'autre

Que devient l'Education « Nationale »?

\*Attention de rester vigilant vis-à-vis de la « spécificité »maternelle. Pour autant, elle fait partie inhérente de l'école primaire. Nous sommes tous enseignants de primaire, de la P.S. (voire T.P.S.) au CM2. Ne laissons pas décrocher l'école maternelle de l'école élémentaire. Rappelez-vous des jardins d'enfants et des couches-culottes!

## **Le vécu des départements:**

62: 20 à 30% des écoles fonctionnent en 4,5j. depuis septembre. Les collègues sont largement désespérés:

-parfois des pauses méridiennes de 3h leur ont été imposées par la mairie, donc, réunions péda. entre matin et a.m. de classe. Elèves et enseignants épuisés.

-écoles dont les collègues sont mis à la porte pendant les activités municipales. Classes en piteux état après les A.P.S.

-personnel non formé, d'où des problèmes de discipline, de règles de vie scolaires non respectées, d'injures aux animateurs...et des impertinences envers les enseignants

-certaines classes ne travaillent le mercredi que de 8h30 à 10h30, ensuite, A.P.S!

-dans la ville d'Aras, équitation mais aussi anglais et chinois avec...devoirs à la maison!!!

79: 80% en 4,5j. Paradoxalement, en maternelle, là où les villes ne proposent RIEN...cela se passe bien! Les enfants sont juste pris en charge pour une pause goûter et une garderie. Ils sont reposés.

Par contre, quand les villes proposent des activités maternelle après 16h:

-les A.T.S.E.M. sont chargées des A.P.S. et...préparent leurs activités pendant le temps de classe! Grande fatigue pour tous et grogne des enseignants

-les Brigades cumulent jusqu'à 30h/semaine en raison des horaires différents selon les écoles! L'I.A. leur assure que cela sera compensé par des jours de congé mais ils ne savent toujours pas quand..

-activités parfois gratuites, souvent payantes

-grande fatigue des enfants

-absentéisme énorme des enfants le mercredi

-plus de récréation l'a.m. car enchaînement direct avec les A.P.S.

-pas de cantine le mercredi mais une garderie jusqu'à 12h45. Il y a le Centre de Loisirs mais il est cher donc beaucoup de familles optent pour la maison

Les 20% d'écoles qui entreront en semaines de 4,5j. en septembre ont de grandes disparités d'horaires.

69: Très peu de retour des 3 seules communes (dont un petit village) du département ayant commencé en sept.2013.

En septembre 2014, les 271 autres communes connaîtront 53 rythmes différents! C'est du grand n'importe quoi dans les propositions d'horaires. Parfois, les pauses méridiennes sont beaucoup allongées. Les enfants qui s'endormiront chez eux après leur repas reviendront-ils à l'école l'a.m.?

06:Seules 3 communes sont entrées dans la semaine des 4,5j. Et les retours sont mitigés.

-La commune de Mouans-Sartoux, dans laquelle le maire poursuit une politique pour les enfants et les jeunes depuis des années, bénéficie d'infrastructures de loisirs et d'animateurs en nombre et qualifications adéquats pour proposer des A.P.S. de qualité et la concertation Mairie/enseignants a permis une bonne organisation.

-A Valbonne, des animateurs inadaptés et une organisation mal pensée a provoqué des sueurs froides en début d'année et la qualité des A.P.S. laisse à désirer.

-Au Broc, les collègues, sans être convaincues de la qualité des A.P.S., apprécient toutefois les cinq matinées de travail.

En sept. 2014, une très grande disparité horaire est prévue dans les écoles. Plusieurs écoles n'ont pas vu leurs demandes, lors des concertations, suivies d'effet par les municipalités. De grandes inquiétudes concernant la compétence à s'occuper de jeunes enfants de la part des personnels que pourront recruter les mairies. La perspective de travailler 5 jours consécutifs (mercredis a.m. pour les Concertations Péda. et divers Conseils) n'enchantent personne. Où est le mieux-être de cette réforme?

57: A Metz, la réforme est très mal vécue:

-les A.T.S.E.M. sont épuisées. Valorisées par la Mairie pour les A.P.S., elles se désinvestissent dans la classe mais cumulent la fatigue en rallongeant leur présence auprès des enfants

-les collègues, très fatigués, car plus de pause méridienne puisqu'ils y glissent leurs Conseils, demandent le transfert du mercredi au samedi matin

-les parents d'élèves, face à la fatigue de leurs enfants, se positionnent CONTRE cette réforme mais ne sont pas écoutés

41: Seules 9 écoles sont entrées dans la semaine des 4,5j.

L'an prochain, il manquera sûrement de personnel pour les A.P.S. Donc, de grosses inquiétudes pour les collègues car les A.T.S.E.M. seront sollicitées de 12h à 14h30.

Dans les écoles primaires, après la sieste des P.S., les classes entières seront de retour en classe. Or les enseignants avaient organisé leurs écoles en cours doubles avec P.S. afin de travailler en demi-classes l'a.m. Leur travail pédagogique sera bouleversé ...à cause des A.P.S., d'autant qu'ils n'auront plus leurs A.T.S.E.M. l'a.m. Car celles-ci devront encadrer les A.P.S. en élémentaire!

44: 50% des écoles, soit 5% des communes puisque StNazaire et Nantes sont entrées dans les 4,5j. en 2013.

\*A St Nazaire, bon ressenti car les concertations enseignants/mairie se sont bien déroulées. Les horaires sont identiques dans toutes les écoles.

\*Par contre, à Nantes, de grandes difficultés rencontrées en maternelle.

Dès octobre, les A.T.S.E.M. chargées, seules, des enfants entre 16h30et 18h, se sont mises en grève pendant 15 jours car elles étaient épuisées. Elles étaient soutenues par les parents d'élèves.

Elles ont obtenu de la Mairie d'être déchargées des A.P.S. La Mairie a donc recruté des animateurs pour assurer la garderie-goûter du soir. Or, impossible de les fidéliser.

-Changement constant de personnel d'encadrement. Bien-être des enfants?

-Difficultés vécues aux moments de transition; maternelles « délaissées »

-Confusion des adultes référents pour les enfants comme pour les parents

-Pas de cantine le mercredi, donc les parents se sont battus pour en obtenir une, ainsi que des A.P.S. le mercredi a.m. Mais cela n'a pas abouti.

-Gros absentéisme le mercredi

-Horaires différents et parfois loufoques selon les écoles

-10 écoles élémentaires « vitrines »: journée scolaire réduite et A.P.S. de 16h à 18h

\*Pour la rentrée 2014, cela s'annonce mal pour les communes où la concertation s'engage mal entre Mairie et enseignants.

33:\*Beaucoup de mécontentement chez les collègues qui entreront dans le nouveau dispositif en 2014 et de l'inquiétude chez les A.T.S.E.M. Qui ne savent selon quelles modalités elles devront s'occuper des enfants.

\*20% des écoles passées en 4,5j. En 2013:

-fatigue des élèves constatée le jeudi

-demande de travailler le samedi plutôt que le mercredi

-des P.S. se cachaient dans la classe pour ne pas aller aux A.P.S.!

-quelques activités judicieuses (pataugeoire/jardinage...)

\*Pour 2014, les installations sportives ne seront plus disponibles pour le secondaire car les A.P.S. les utiliseront...

\*le D.A.S.E.N. propose une charte d'occupation des locaux (préconisations nationales)

\*pour les maternelles, les A.P.S. se passeront toutes à l'école

59: Roubaix/Maubeuge en 4,5j.

Les enseignants ont été si mécontents qu'ils sont intervenus auprès de leurs collègues qui entreront dans ces nouveaux rythmes en 2014:

-enfants perdus

Dans des écoles ECLAIR:

-collègues sommés de quitter l'école à 15h15

-moins d'élèves le jeudi et grand absentéisme le vendredi!

A Wesquehal:-activités scolaires « dictées » par les A.P.S. puisque sport de 12h à 14h, pas de créneau au gymnase l'a.m. pour la classe!

En 2014, pas deux écoles à avoir prévu des horaires identiques...Pas de cadrage national, donc les dérogations pour plages horaires ont toutes été acceptées.

## 72: Le Mans:

-manque d'A.T.S.E.M. dans les classes car occupées par les A.P.S.

-A.P.S. de 16h15 à 16h30, gratuits mais surveillés par les seules A.T.S.E.M. épaulées par le personnel habituel de garderie de l'école

-A.P.S. payants de 16h30 à 18h

-grève des A.T.S.E.M. car les temps partiels ont été refusés ainsi que leur demande de raccourcir leur travail d'été en compensation des A.P.S.

-collègues satisfaits de finir à 16h15

## Problèmes communs:

\*Les réunions des enseignants – Conseils de Maîtres, de Cycles, d'Ecole, Concertations Pédagogiques- à caser soit entre midi et 14h, quitte à charger encore les journées, soit le mercredi après-midi, provoquent un accroissement de leur fatigue.

D'où une dégradation de leurs conditions de travail.

\*Ce sont souvent les contraintes matérielles communales ( locaux/bus/animateurs) qui génèrent les emplois du temps scolaire.

\*Cela se passe mal quand il n'y a pas de vraie concertation école/mairie

\*2014 se profile sans prise en compte des problèmes rencontrés en 2013.

A.G.E.M.: La charte de cohérence éducative est un chantier énorme!

## IV/ L'ACCUEIL DES MOINS DE 3 ANS:

Très peu de remontées nationales car grande baisse de cette scolarisation ( de 30% en 2000 à 11% en 2014). Quelle est la réalité des 300 postes alloués l'an passé aux milieux défavorisés? Des classes passerelles se sont-elles créées?

En 2014, le Projet de Loi des Finances reste flou quant aux moins de 3 ans et laisse aux D.A.S.E.N. la responsabilité de créer de tels postes. Quand on sait le manque sévère de postes étant donnée la hausse démographique pour la rentrée...

Est-ce que les 2 ans compteraient dans les effectifs? Cela renvoie à des règles départementales non favorables aux 2 ans...

## V/ LA FORMATION:

Inquiétudes sur la formation en cours et à venir.

Les E.S.P.E. ne semblent pas capables d'honorer leur engagement de formation initiale de qualité. Dans les I.U.F.M., les jeunes bénéficiaient de 750h de formation alors que les Masters n'en auront plus que 250h!

Sur les maquettes de formation initiale des Masters, les volumes horaires théoriques ont chuté. Les M2 n'auront plus que 10h hebdomadaires de formation, le reste de la semaine ils assureront la classe...

Le terme « maternelle » n'apparaît même pas sur les plans de formation!

D'une Université à l'autre, la disparité est totale, donc aucune assurance sur la teneur de la formation proposée.

Pour les stages M2, la maternelle sera évitée car considérée comme trop difficile! Evidemment, puisqu'on ne les y prépare pas! En conséquence, aucune formation continue possible pour les enseignants de maternelle!

Ne pas s'étonner ensuite des replis sur des pratiques de classe non évolutives...

Heureusement, quelques politiques départementales proposent des plans de formation continue de 3 semaines par an pour les écoles maternelles.

## Le constat des départements représentés:

### 79:

- 3 postes de classes de 2 ans, dont 1 pour éviter une fermeture dans un village.
- les 2 ans ne sont comptabilisés que lorsque cela arrange la hiérarchie (ZEP; RRS; revitalisation rurale)
- enseignants mécontents lorsqu'aucun moyen spécifique n'est accordé à ces classes

### 57:

- 1 classe passerelle
- 20 classes auraient été frappées de suppression sans l'accueil des 2 ans mais aucun moyen spécifique mis en place

### 44:

- 9% des 2 ans scolarisés
- 1 classe créée, hors ECLAIR grâce à un projet spécifique de l'équipe pédagogique
- seuls 13% des 2 ans sont comptabilisés
- un I.E.N. très concerné par l'école maternelle a invité E. Bouysse et convié à la conférence tous les collègues de maternelle. Il publie des lettres départementales spéciales maternelles, riches en contenu.

### 33:

- 8 classes de 2 ans, soit moins de 6% scolarisés, au lieu des 25% il y a 15 ans.
- avec le soutien de la circo., les A.P.C. sont utilisées pour les relations école/familles et le temps de préparation
- collègues et A.TS.E.M. ont choisi ces classes selon un projet pédagogique et sont très motivées. Il s'agit de zones prioritaires urbaines ou rurales.

### 69:

- 1 classe de 2 ans
- les classes de 28 se voient imposer de 2 à 4 enfants de moins de 3 ans pour « compléter » leurs effectifs, sans moyens supplémentaires, sans les comptabiliser, sinon, fermeture!!!
- 20 collègues en formation continue mais d'autres stages de formation annulés par manque de remplaçants.
- aucun stage accordé aux maternelles, ZEP, double-niveaux car pour les M2, les classes « simples » sont privilégiées...
- Requête pour 2014: qu'un mercredi sur 3 soit libéré pour la formation

### 06:

- 4 classes de 2 ans/ des 2 ans complètent certaines classes pour éviter des fermetures, avec l'accord de l'I.E.N.
- beaucoup de classes maternelles aux effectifs dépassant les 30 élèves